

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE MAISON LEROY MERLIN

Article 1 : OBJET DE LA CARTE MAISON

La Carte Maison LEROY MERLIN permet à son titulaire, dans tous les magasins Leroy Merlin en France, sur le site internet www.leroymerlin.fr et via l'application mobile Leroy Merlin, de profiter d'un certain nombre d'avantages financiers (remises spécifiques, réductions de prix, promotions) ainsi que de différents services. Les présentes Conditions générales d'utilisation sont éditées par Leroy Merlin France, SA au capital de 100.000.000 euros, inscrite au RCS de Lille Métropole sous le n° 384 560 942, sise Rue Chanzy-Lezennes, 59712 Lille Cedex 9. Leroy Merlin France agit également au nom et pour le compte de la société Leroy Merlin GSB, SNC au capital de 29 925 500 euros, inscrite au RCS de Lille Métropole sous le n° 408 957 363, sise Rue Chanzy-Lezennes, 59712 Lille Cedex 9.

Les Conditions générales d'utilisation sont applicables à toute personne titulaire de la Carte Maison.

Il est précisé qu'à compter du 10/03/2018 les nouveaux adhérents Carte Maison clients du magasin de Poitiers ou contextualisés à Poitiers disposent de Conditions générales d'utilisation spécifiques. Ces nouvelles Conditions générales d'utilisation sont également applicables aux adhérents actuels clients du magasin de Poitiers ou contextualisés à Poitiers à compter du 16/04/2018, selon la communication qui leur en a été faite. Elles sont consultables au sein du magasin de Poitiers ou sous les présentes Conditions générales.

Il est également précisé qu'à compter du 08/06/2021, LEROY MERLIN ne délivre plus de Cartes Maison d'une durée de 3 ans ("Carte 3 ans"). Les clients ne peuvent ainsi plus adhérer ou ré-adhérer à la Carte 3 ans.

Néanmoins, les présentes Conditions générales d'utilisation restent applicables aux adhérents disposant d'une Carte 3 ans en cours de validité.

Article 2 : DELIVRANCE DE LA CARTE MAISON

La Carte Maison est délivrée par Leroy Merlin France, par l'intermédiaire des magasins Leroy Merlin en France, sous réserve d'acceptation de la demande.

La Carte Maison est proposée dans la limite d'une carte par personne (une deuxième carte gratuite fonctionnant sur le compte du titulaire pourra être délivrée). Elle demeure la propriété pleine et entière de Leroy Merlin. La Carte Maison est personnelle et nominative.

Article 3 : EXCLUSION D'UTILISATEURS

Les avantages de la Carte Maison ne sont en aucun cas cumulables avec les avantages liés à un statut professionnel (par exemple, et non limitativement : artisan, administration, collectivités locales ou territoriales, organismes consulaires, sociétés commerciales, comité d'entreprise).

Article 4 : DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE MAISON – COUT DE LA CARTE MAISON ET RENOUVELLEMENT

La Carte Maison a deux durées de validité :

- durée de validité de 1 an à compter du paiement d'une cotisation de 9€,
- durée de validité de 3 ans à compter du paiement d'une cotisation de 24€.

A l'échéance de la Carte Maison, et à défaut de renouvellement, le cumul de nouveaux points de fidélité est impossible. Toutefois, les points acquis avant l'échéance sont transférés sur la nouvelle carte en cas de ré-adhésion dans les six mois suivant la date d'échéance. Passé ce délai, les points de fidélité sont irrémédiablement perdus.

Article 5 : UTILISATION DE LA CARTE LORS DES ACHATS

- **Carte 1 an : la Carte 1 an permet de bénéficier des avantages suivants :**

Remise de Bienvenue : dès l'adhésion, la présentation en caisse de la Carte Maison ou le renseignement du n° de la Carte Maison sur le site internet ou l'application mobile, permet à son titulaire de bénéficier d'une remise de Bienvenue de 5%. Cette remise de Bienvenue est valable trois (3) mois à partir de la date d'adhésion et à raison d'une seule fois par compte adhérent au programme (les ré-adhésions ne donnent pas droit à une remise de Bienvenue).

Acquisition de Points fidélité : la présentation en caisse de la Carte Maison ou le renseignement du n° de la Carte Maison sur le site internet ou l'application mobile, permet à son titulaire de cumuler des Points fidélité en fonction du montant de ses achats (1,50 euros = 1 Point fidélité). Lors d'une commande, le versement de l'acompte ne déclenche pas l'attribution de Point de fidélité. C'est lors du retrait de la marchandise que les Points fidélité relatifs au montant total de cet achat sont attribués.

Remise de Fidélité : lorsque le cumul de ces Points fidélité correspond à un montant d'achat de 1500 euros TTC (soit 1000 Points fidélité), le client peut bénéficier d'une remise de Fidélité de 10%, valable un (1) an en magasins Leroy Merlin, sur le site internet

et/ou sur l'application mobile, utilisable sous réserve de validité de la Carte Maison.

Les remises de Bienvenue et de Fidélité s'appliquent sur les marchandises achetées et commandées par le titulaire ou son conjoint en une seule fois sur la journée de leur choix. Ces remises de Bienvenue et de Fidélité ne s'appliquent pas sur les services (pose, livraison, location ...), et elles ne sont pas cumulables entre elles.

Elles ne sont pas cumulables avec toute autre promotion réservée aux clients Carte Maison, ni avec les remises quantitatives affichées en rayons, les remises sur des produits en solde ou fin de série, les remises accordées lors d'une journée exceptionnelle (par exemple : - x% sur tous vos achats ou - y% sur l'article de votre choix)

Reprise marchandise : les articles achetés et validés avec la Carte Maison sont repris dans un délai de douze (12) mois sans présentation du ticket de caisse.

- **Carte 3 ans : la Carte 3 ans permet de bénéficier de tous les avantages de la Carte 1 an, précédemment cités, ainsi que de la Garantie d'assurances et d'assistances exclusives :**

Le titulaire d'une Carte Maison bénéficie sans supplément de prix, d'une Assistance Fin de Travaux, d'une Garantie Casse et d'une Garantie Sérénité Nouvel Emménagé souscrites auprès de la société ALLIANZ IARD, aux conditions décrites dans les notices d'informations valant Conditions Générales d'Assurances, remises lors de l'adhésion à la Carte Maison.

Article 6 : RESPONSABILITES

Le titulaire de la Carte Maison est responsable de l'utilisation de la Carte. En cas de perte ou de vol, il devra avertir rapidement Leroy Merlin pour clôturer son compte.

Article 7 : MODIFICATION OU SUPPRESSION DU PROGRAMME « CARTE MAISON »

Leroy Merlin a la possibilité de mettre fin à tout moment au programme « Carte Maison », de modifier, de supprimer ou de remplacer tout ou partie des offres par d'autres mécanismes ou mesures, sous réserve d'en informer le titulaire de la Carte Maison en cours de validité par tout moyen (e-mail, SMS, courrier) et de respecter un préavis d'un mois entre cette communication et la mise en œuvre de ces modifications. L'absence de contestation du titulaire dans ce délai vaut acceptation des modifications. En cas de refus formulé dans

ce délai, expressément et par écrit, sur support durable, le titulaire peut résilier sa Carte Maison sans frais, et se voir rembourser le montant de la cotisation initialement versé au prorata des mois écoulés depuis la souscription.

Article 8 : SANCTIONS

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte est passible des sanctions prévues par la loi.

Article 9 : GESTION DES LITIGES

Etape 1. En cas de litige à l'occasion de la souscription et l'utilisation de la Carte Maison, le titulaire peut adresser une réclamation écrite au Magasin, ou au service Relation Client Internet pour une commande passée sur le Site dont l'adresse figure en bas de page.

Etape 2. Si le titulaire de la Carte Maison n'est pas satisfait de la réponse apportée par le Magasin, ou en cas d'absence de réponse, il peut adresser une réclamation écrite à la Voix du Client, par e-mail : relationclient.siege@leroymerlin.fr ou par courrier adressé à l'adresse suivante : LEROY MERLIN – Relation client internet, Rue Chanzy-Lezennes, 59712 LILLE CEDEX 9.

Etape 3. Si le titulaire de la Carte n'est pas satisfait de la réponse apportée par la Voix du Client, ou en cas d'absence de réponse, il peut adresser une réclamation écrite au service de médiation FEVAD, pour toute réclamation liée à un achat en Magasin ou sur le site introduite au cours des douze (12) derniers mois, par voie électronique : www.mediateurfevad.fr ou par courrier adressé à l'adresse suivante :

Médiateur de la FEVAD
60 Rue La Boétie
75008 Paris.

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

Article 10 – LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

Les présentes Conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera au préalable recherchée.

Tout litige relatif à l'exécution des présentes Conditions générales d'utilisation sera de la compétence exclusive des juridictions françaises.

Article 11 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Leroy Merlin attache une grande importance à la protection et au respect de la vie privée de ses Clients et de leurs données personnelles. La politique de protection des données personnelles de Leroy Merlin vise à informer les Clients des pratiques concernant le consentement, la collecte, l'utilisation, le stockage, les mesures de sécurité, le(s) durée(s) de conservation, le(s) destinataire(s) et le partage des données personnelles que le Client est amené à fournir lors d'un achat, l'adhésion à un programme fidélité, en créant un compte internaute etc.

La politique de protection des données personnelles est disponible sur l'espace légal de Leroy Merlin de son site internet en cliquant sur le lien suivant: www.leroymerlin.fr/cgu-cgv. Le Client peut demander à un collaborateur en magasin d'éditer un exemplaire papier de cette politique s'il le souhaite.

Ainsi, Leroy Merlin protège la vie privée de ses Clients en respectant la législation en vigueur et en suivant ses règles internes relatives à la protection des données personnelles de Leroy Merlin qu'elle a adoptées pour préserver et garantir les droits des Clients sur les données qu'ils lui confient. Leroy Merlin respecte les obligations de formalités et de tenue de registre pour ses traitements.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données personnelles les concernant.

L'exercice de ce droit s'exerce par e-mail : relationclient.siege@leroymerlin.fr ou par l'envoi d'un courrier à l'adresse suivante :

LEROY MERLIN – Voix du Client
RUE Chanzy-Lezennes
59 712 LILLE CEDEX 9

Afin de permettre à Leroy Merlin d'y satisfaire, chaque demande doit être accompagnée des éléments nécessaires à l'identification de l'expéditeur : nom, prénom, e-mail et éventuellement adresse postale.

IMPORTANT : LES DELAIS DE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE SERONT NECESSAIREMENT AUGMENTES SI VOUS FAITES VOTRE DEMANDE PAR COURRIER, DU FAIT DES CONTRAINTES MATERIELLES ET TECHNIQUES.